

MERCI !

POURQUOI SOUTENIR L'ASSOCIATION CASSANDRA ?

En faisant un don à l'Association Cassandra, vous marquez votre engagement aux côtés des enfants atteints de cancers et de leurs familles, des chercheurs et des bénévoles qui luttent contre ce fléau.

Les dons reçus par l'Association Cassandra servent à :

- **Financer** des équipes de chercheurs luttant contre la leucémie et les cancers pédiatriques,
- **Aider** les familles d'enfants atteints d'un cancer,
- **Soutenir** des projets associatifs et hospitaliers en lien avec les cancers de l'enfant,
- **Promouvoir** les dons de vie auprès du public (dons de sang, de plaquettes, de plasma, de moelle osseuse, etc.).

Les comptes de l'Association Cassandra sont publics et certifiés par un commissaire aux comptes indépendant pour vous garantir une transparence totale sur l'utilisation des fonds.

SOUTENIR L'ASSOCIATION CASSANDRA

Je soutiens l'Association Cassandra par un don :

30 € 60 € 120 € €

dont 10 € de cotisation annuelle pour (ré)adhérer à l'association : **Oui** **Non**

Prénom* : **Nom*** :

Adresse* :

Code postal* : **Ville*** :

Email* :

* Champs obligatoires pour l'émission de votre reçu fiscal.

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé sécurisé par l'Association Cassandra pour la gestion des donateurs (envoi reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez obtenir une copie de vos données, en connaître le moyen de collecte et les rectifier en nous adressant un courriel accompagné d'une copie d'une pièce d'identité à siege@associationcassandra.org.



Par chèque à l'ordre de
l'Association Cassandra à :
ASSOCIATION CASSANDRA
30 rue du Clair - 69440 St Laurent d'Agny

Par CB sur notre site sécurisé :
www.associationcassandra.org

Réduction fiscale : 66 % du montant de vos dons à l'Association Cassandra ACCL sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Par exemple, après réduction fiscale, un don de 50 € ne vous coûte que 17 €. Un reçu fiscal vous sera envoyé dans les 3 mois suivant votre don.